



BIENVENUE À L'ASCE



Renseignement et information à la permanence auprès de Coralie :

02 85 32 76 62 ou 72.ascee@i-carre.net

<https://www.fnasce.org/asce-72-r5631.html>

L'ASCE C'EST QUOI ?

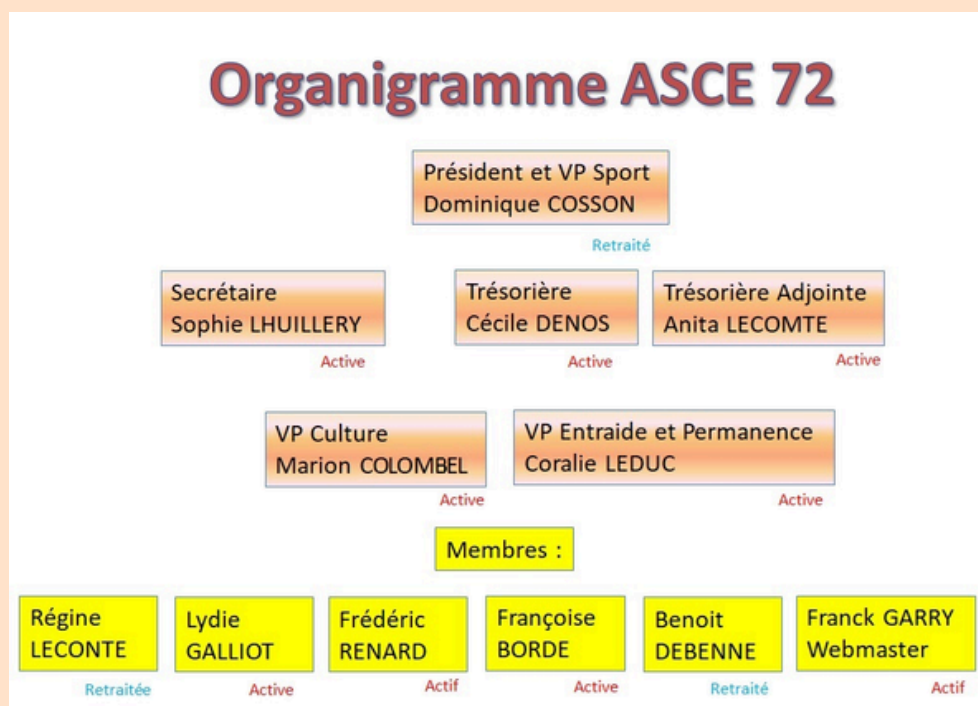
L'ASCE 72 est une association de loi 1901 créé en 1964.

Elle a pour but de :

- resserrer les liens amicaux et professionnels entre les personnels de la communauté de travail.
- promouvoir et développer le sport et la culture par l'organisation et la création d'activités.
- promouvoir et développer toute action d'entraide entre ses membres tant dans les domaines sociaux que culturels et de loisirs.
- participer à la valorisation du patrimoine culture des "ministères".
- s'associer aux politiques sociales des ministères.
- réaliser des achats groupés.

QUI LA COMPOSE ?

L'ASCE 72 est administrée par un comité directeur dont le nombre maximum de membres ne peut excéder 12. Ses membres sont élus en assemblée générale et renouvelables par tiers chaque année.



QUE PROPOSE L'ASCE À CE JOUR ?

Sport

- Bowling : le lundi de 18h30 à 20h30
- Pétanque : le mardi à partir de 12h00/12h30
- Relaxation : 2ème mardi du mois de 12h40 à 13h45
- Pilate : le lundi de 12h30 à 13h15
- Randonnée : jeudi ou vendredi après-midi
- Renforcement musculaire : le jeudi de 12h30 à 13h30

Culture

- Art floral : un jeudi par mois à partir de 17h00
- Atelier photo : le samedi une fois tous les deux mois
- Cérémonie du thé : 3ème mardi du mois
- Jeux de société : un jeudi midi par mois
- Carré potager : le mardi midi

Entraide

- Des réductions pour des hébergements de vacances via CEZAM .
- Des réductions sur des abonnements de magazines.
- Aide forfaitaire jusqu'à 40 € pour la location d'un véhicule utilitaire.
- Mise à disposition contre une participation aux frais de fonctionnement de 150 € d'une salle avec cuisine pour des évènements familiaux, jusqu'à 100 personnes.
- Réservation à bas prix pour des unités d'accueil en France, situées sur des sites privilégiés.
- Attribution de séjours gratuits suivant quotient familial.

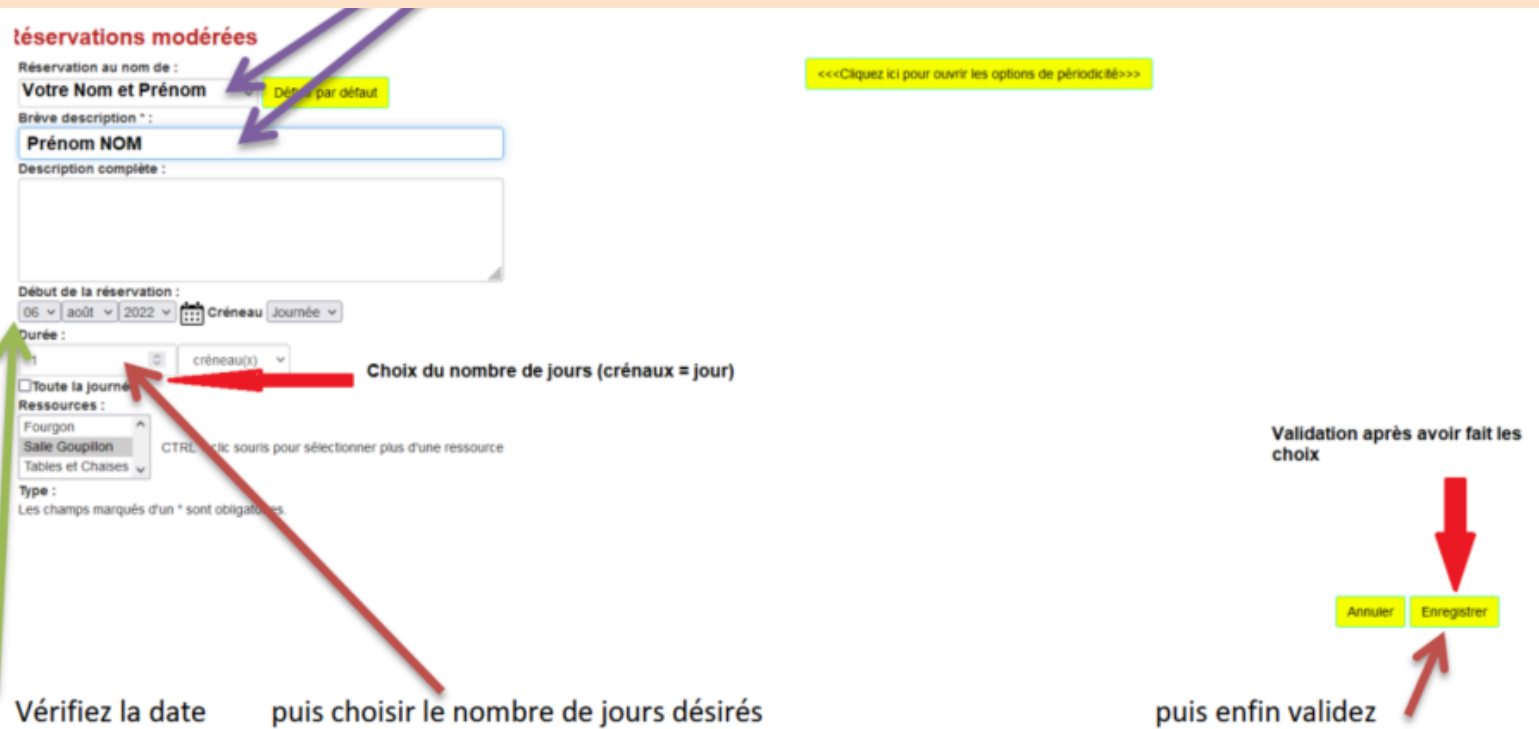
Mais aussi

- Des sorties organisées, à petits prix.
- Des commandes groupées (thé, gâteaux, vins, chocolats,...) en partenariat avec d'autres associations.
- Une billetterie avec des tarifs réduits (cinéma, spectacle, parcs,...).
- Location de matériel (tables, chaises, crêpières).
- Un partenariat avec le marché de beaufeu (20% de réduction).

D'autres activités peuvent être proposées en partenariat avec certaines associations du site paixhans

COMMENT RÉSERVER LA SALLE GOUPILLON ?

- 1 - Allez sur le site : <https://asce72.mygrrr.net>. Vous arrivez sur le calendrier des ressources (salle goupillon + chaises et tables).
- 2 - Vous pouvez déjà regarder si la date que vous désirez est disponible.
- 3 - Connectez vous : identifiant = NOM (en majuscules) / mot de passe = votre n° d'adhérent (5 chiffres : 00XXX).
- 4 - Choisissez la ressource et appuyez sur le "+" à la date choisie.
- 5 - L'écran suivant s'affiche :



réservations modérées

Réservation au nom de :
 Défini par défaut

Brève description * :

Description complète :

Début de la réservation :
06 août 2022 Créneau Journée

Durée :
créneau(x) **Choix du nombre de jours (créneaux = jour)**

Toute la journée

Ressources :
Fourgon
Salle Goupillon
Tables et Chaises

Type :
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

<<< Cliquez ici pour ouvrir les options de périodicité >>>

Validation après avoir fait les choix

Annuler Enregistrer

Vérifiez la date puis choisir le nombre de jours désirés puis enfin validez

- 6 - La pré-réservation est validée. Elle sera définitive à la réception de l'ensemble des documents et chèques listés dans la convention de mise à disposition.
- 7 - Un mail de confirmation vous est envoyé pour valider la pré-réservation.
- 8 - Un mail de confirmation définitif sera envoyé lors de la validation des documents.

La réservation d'un week-end est systématiquement sur 2 jours.

Retrouvez plus d'informations ici : <https://www.fnasce.org/comment-reserver-la-salle-raymond-goupillon-a18741.html>

COMMENT UTILISER OLGUA ?

- 1 - Allez sur le site <https://www.olgua.fr>
- 2 - Connectez vous avec vos identifiants (pour une première connexion, initialisez-vous avec votre numéro d'adhérent). L'adresse mail par défaut est celle que vous avez renseigné sur le formulaire d'adhésion.

COMMENT RENOUVELER VOTRE ADHÉSION ?

- 1 - Connectez-vous sur <https://www.olgua.fr>
- 2 - Dans la rubrique "mon compte" vérifiez / mettre à jour les différentes informations et compléter les champs manquants.
- 3 - Cliquez sur "faire une demande de renouvellement d'adhésion".
- 4 - Renseigner les informations sur vos revenus * (* voir rubrique plus loin).
- 5 - Cochez les cases des mentions légales puis cliquez sur "valider ma demande d'adhésion".
- 6 - Un mail vous est alors envoyé, vous pouvez transmettre la fiche jointe, signée avec votre règlement par chèque à l'ASCE 72, en espèces ou par virement via Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/asce-72/adhesions/adhesion-asce-2026>

Attention : votre adhésion sera validée à réception du règlement.

COMMENT RÉSERVER UNE UNITÉ D'ACCUEIL ?

- 1 - Connectez-vous sur <https://www.olgua.fr>
- 2 - Sur la rubrique accueil, recherche une unité d'accueil (UA).
- 3 - Sur la fiche de l'UA, cliquer sur "créer une demande de réservation".
- 4 - Suivre les instructions.
- 5 - L'ASCE 72 validera votre demande (si vous êtes à jour de votre adhésion).
- 6 - L'ASCE gestionnaire de l'UA acceptera (ou non) la réservation.

Plus d'information : <https://www.fnasce.org/notice-demande-de-sejour-ua-avec-olgua-a25712.html>

LES SÉJOURS GRATUITS

Pour bénéficier d'un séjour gratuit, il faut être adhérent d'une ASCE et agent du Ministère de la transition écologique, cohésion des territoires (ou être payé par celui-ci) ou être agent des différents services (VNF, CEREMA, DIR, DREAL) Les agents MASA faisant partie des effectifs du Ministère de la transition écologique, sont désormais éligibles aux séjours gratuits.

Afin de bénéficier de séjours gratuits, il est important de bien calculer le **revenu fiscal de référence mensuel**.

Pour cela, il faut prendre le revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition (ligne 25 sur l'avis), le diviser par 12 (mois) et diviser par le nombre de parts.

ATTENTION : le nombre de parts est égal au nombre de personnes au foyer (ex : deux parents et deux enfants = 4 parts).

Cas particulier :

- Famille monoparentale (avec garde des enfants) = nombre de personne au foyer + 1
- Parent divorcé avec garde alternée = nombre de personne au foyer + 0,5
- Parent seul sans enfant à charge, garde uniquement vacances scolaires ou week-end = le parent + ses enfants (en ajoutant personne d'autre)

Pour les séjours gratuits, l'adhérent peut en bénéficier une année sur deux.

Le maximum des revenus mensuels de référence est fixé à :

- 850 € pour les séjours printemps ou été
- 1600 € pour les "séjours pour tous" pour une personne seule
- 1300 € pour les "séjours pour tous" pour un couple

Les familles ne dépassant pas les 700€ peuvent faire une demande de séjour gratuit chaque année.

Les séjours gratuits peuvent également être proposés (période hors vacances scolaires) aux retraités qui remplissent les conditions de revenus.

Plus d'information sur le site de la FNASCE : <https://www.fnasce.org/conditions-d-eligibilite-aux-sejours-gratuits-a60687.html>

LA BILLETTERIE

L'ASCE a accès à de nombreux tarifs préférentiels sur la billetterie (spectacle, concert, parc, etc.).

Deux façons existent pour obtenir les billets :

Via la permanence :

1. Demander à la permanence le billet souhaité.
2. Régler par chèque, espèces ou carte bancaire (via helloasso)

<https://www.helloasso.com/associations/asce-72/evenements/paiement-de-la-billetterie>

Via le compte individuel CEZAM → 7 € par an pour 2026 en plus de l'adhésion*

1. Demander votre accès à la permanence.
2. Valider votre compte puis télécharger l'application "Ma Carte Cezam" ou rendez-vous sur le site <https://www.cezam.fr>
3. Acheter vos billets où vous voulez, quand vous voulez.

L'accès au compte individuel vous permet également de :

- bénéficier de remise directe chez les partenaires identifiés sur présentation de la carte CEZAM (+ de 250 partenaires)
- avoir un accès aux offres vacances (via les codes promo ou le catalogue vacances Cezam)
- avoir un accès à la vie pratique (réduction sur des cartes cadeaux grandes enseignes. Pour être en accord avec la législation URSSAF, 1€ sera déduit au premier achat, et activera cet accès Vie pratique jusqu'au 31/12 de l'année en cours).

*L'accès à CEZAM coûte 9 € par adhérent à l'ASCE pour l'année 2026. L'ASCE prend à sa charge 2 € par adhérent, le reste est à la charge de l'adhérent.



LA RÉSERVATION DE VACANCES

Pour accéder à l'offre de vacances, il faut avoir un compte individuel CEZAM (voir page précédente).

CEZAM propose plus de 900 destinations (campings, résidence, apparthotel).

- 1- Connectez-vous sur le site internet CEZAM avec vos identifiants.
- 2- Cliquez sur la rubrique "vacances et ski" puis "séjours et voyages"
- 3- Cliquez sur "location de vacances CEZAM"
- 4- Cliquez sur "découvrir nos offres de location" et accéder au catalogue complet des locations ou aller directement sur le site :
<https://www.calameo.com/read/002030976aa97ad69f86e>
- 5- Feuilletez le catalogue et cliquez sur le nom du camping pour ouvrir la page dédiée à la présentation de la location
- 6- Cliquez sur "demande de disponibilité" pour faire une demande de réservation.
- 7- Remplissez les champs nécessaires à votre demande, cochez les cases obligatoires et cliquez sur "envoyer"
- 8- Le gestionnaire CEZAM reviendra vers vous et vous précisera les modalités pour confirmer votre réservation.

Vous pouvez également retrouver des codes promos chez un large choix de partenaires

- 1- Connectez-vous sur le site internet CEZAM avec vos identifiants.
- 2- Cliquez sur la rubrique "vacances et ski" puis "séjours et voyages"
- 3- Cliquez sur "nos partenaires vacances"
- 4- Retrouvez la sélection de partenaires et sélectionnez celui dont vous avez besoin, les modalités de réductions seront inscrites.



SUR MES VACANCES

M'écouter au rythme de mes envies

Sélection

Voici quelques codes de réductions pour vos vacances :

- AZUREVA :

Les réservations peuvent se faire :

- Sur Internet : <https://www.azureva-vacances.com/>

- Par téléphone : 04 84 311 311

Indiquez le code partenaire : EE

- BELAMBRA CLUBS

- Par téléphone au 0 825 355 354 en communiquant votre code partenaire 18431S (attention c'est la lettre S et pas le chiffre 5)

- Sur internet sur www.belambra.fr/collectivites avec votre identifiant FNASCE et votre mot de passe 18431S

- PIERRE & VACANCES, Center parcs, Village Nature, Maeva :

Le site Internet multi marques est le suivant : <https://ce.groupepvcp.com>

Identifiant : fnasce

Mot de passe client : 16802

ou

Par téléphone au 0 891 700 220

PIERRE & VACANCES / MAEVA.COM : 16802

CENTER PARCS / VILLAGES NATURE : CE012120

- VTF

Remise de 10 % en toute saison

Vous pouvez réserver sur leur site Internet :

<http://www.vtf-vacances.com/fr/espace-collectivites-ce>

Identifiant : 708481

- Profitez de 20% de réduction auprès du marché de Beaufeu (vente de produits frais en conditionnement principalement sous poche, à réchauffer dans un fait-tout. Les produits sont frais donc peuvent être congelés, pour ceux dont les quantités pourraient effrayer). Chaque jour/semaine, le marché de beaufeu propose une offre promotionnelle qui est cumulable avec la réduction partenaire de 20 %. Afin de bénéficier de cette réduction, lors de votre passage en caisse, il faudra présenter votre carte d'adhérent et votre pièce d'identité.

ATTENTION : même si l'ayant droit est inscrit sur votre carte, c'est l'adhérent et uniquement l'adhérent qui doit être présent lors des achats. Le partenariat fonctionne sur trois boutiques :

- 122-124 rue Albert Einstein 72000 Le Mans
- ZI de Beaufeu 72210 Roëzé sur Sarthe
- 354 rue de Bretagne 53000 Laval

- Afin de bénéficier d'une aide de maximum 40 € (20 € par jour) pour la location d'un véhicule utilitaire, il suffit d'envoyer une facture à votre nom ou celui de votre ayant-droit à la permanence. Un virement ou un chèque vous sera ensuite remis.
- Mise à disposition/prêts de jeux de société en contactant Marion Colombel.
- Réduction sur des abonnements à des magazines sur le site www.easialy.fr en rentrant le code : 30345410096
- Réduction de 20% sur des commandes de thés sur le site <https://tuttifrutea.com/> en rentrant le code : Promo20ASCE72